

l'affaire Munsinger, car tout le monde admet qu'il y a un cas Munsinger.

Les conservateurs sont offusqués. Ils ont dit que le ministre de la Justice lance des insinuations à gauche et à droite. Des insinuations à gauche et à droite, monsieur l'Orateur, nous en avons entendu depuis au moins quatre ans, en cette enceinte, depuis que nous y sommes, en tout cas, de la part des conservateurs.

Tout à l'heure, le très honorable premier ministre (M. Pearson) disait, avec raison, et remarquez bien que je ne suis pas du tout libéral, que je ne suis pas du tout intéressé à sauvegarder le siège du premier ministre ou celui d'un ministre, mais je dirai que pendant quelques années les conservateurs se sont lancés dans des attaques perfides à l'endroit de gens qui ne méritaient pas d'être attaqués.

L'hon. M. Lambert: Qui?

M. Caouette: On a même insinué que l'ancien ministre des Postes, alors ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, recevait des criminels, je dis bien, ou des gens du crime organisé du Canada dans son propre bureau. Quand le député du Yukon (M. Nielsen) demandait au ministre, à la Chambre: «Où étiez-vous quand Rivard ou les avocats de Rivard, ou les compères de Rivard, allaient dans votre bureau»? On lançait des insinuations.

On en a également lancé tout à l'heure, quand le député d'Edmonton-Ouest a demandé au député de Lapointe: «Qui a préparé la motion que vous venez de présenter à l'Orateur»? Comme si le député de Lapointe n'était pas aussi intelligent que le député d'Edmonton-Ouest!

Le député de Lapointe peut en dévorer cinquante en ligne comme le député d'Edmonton-Ouest. Des insinuations, nous en avons entendu depuis 1962, pendant toutes les sessions et depuis hier encore, surtout.

Quand le ministre de la Justice a demandé quel était le rôle du très honorable chef de l'opposition dans l'affaire Munsinger, il appartenait au très honorable chef de l'opposition de dire le rôle qu'il a joué dans cette affaire; mais non, il dit au ministre de la Justice: «Donnez-nous des preuves». Et remarquez bien, monsieur l'Orateur, que cela faisait trois semaines que le ministre de la Justice endurait les sarcasmes de toutes sortes du côté de l'opposition officielle, qu'on essayait de le diminuer, de l'écraser, en parlant du cas Spencer, qui a été débattu ici pendant trois semaines ou à peu près.

Si le ministre de la Justice, dans un moment d'impatience, a dit au très honorable chef de l'opposition: «Dites-nous le rôle que vous avez joué dans l'affaire Munsinger», tout de suite, on a dit: «Amenez-nous devant une com-

mission judiciaire ou devant une enquête judiciaire.»

Les purs ne sont pas seulement du côté des conservateurs. Le très honorable premier ministre offre, depuis hier, d'instituer une commission d'enquête ou une enquête judiciaire, où les propos tenus par le ministre de la Justice lui-même seront traités, où les actes et la participation du très honorable chef de l'opposition seront étudiés par un juge ou un commissaire enquêteur. Monsieur l'Orateur, je dis que les conservateurs ont peur d'une telle commission judiciaire.

Nous, du Ralliement créditiste, appuyons sans réserve la proposition du très honorable premier ministre qui est prêt à établir cette commission immédiatement, d'ici 48 heures, pour que le cas Munsinger soit étudié complètement, pour que la lumière soit faite sur ce cas-là.

Monsieur l'Orateur, à ce moment-là, les propos, ou les insinuations, si l'on veut, tenus ou lancés par le ministre de la Justice, seront étudiés. S'il n'avait pas raison, je serais le premier à demander la démission du ministre de la Justice, mais qu'on lui donne l'occasion d'aller devant cette enquête judiciaire.

• (midi)

[Traduction]

M. Nowlan: Pourrais-je poser une question au député? Je suis un peu exaspéré et un peu dégoûté. C'est à cause, je crois, du spectacle dégoûtant dont j'ai été témoin, et je vais commenter la situation.

Des voix: A l'ordre!

M. Nowlan: Voici ma question: Si les membres de votre parti avaient fait l'objet de la conférence de presse d'hier, auriez-vous appuyé le gouvernement comme vous avez annoncé que vous allez l'appuyer? Autrement dit, est-ce que le principe d'une enquête, plutôt que la mention de noms, vous aurait satisfaits?

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, la conférence de presse du ministre de la Justice pourra être traitée devant la commission judiciaire, comme n'importe quoi.

Si, à la suite du rapport ou du jugement d'une commission judiciaire, le ministre de la Justice n'a pas agi en conformité de l'ordre et de la justice, nous avons toujours le droit de convoquer une réunion du comité des privilèges et élections, devant lequel n'importe quel ministre ou député peut être traduit et jugé par ce comité parlementaire.

Monsieur l'Orateur, je maintiens que nous appuyons ce que le très honorable premier ministre suggère. Que les conservateurs cessent de faire les hypocrites et qu'ils acceptent

[M. Caouette.]